

COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

RD40 - TRAVERSE DE RAVAUD

COMpte RENDU DE CHANTIER N°4

du : 13 juin 2012

Prochain rendez-vous le : mercredi 20 juin à 9h00 à Ravaud

INTERVENANTS		Diffusion	téléphone	courriel
Mairie d'Aussac-Vadalle	M. LIOT – Maire	X	06-77-77-12-14	gliot@wanadoo.fr
Mairie d'Aussac-Vadalle	M. BRUNET – Adjoint	X	06-13-25-44-50	jacky_brunet@orange.fr
ADA Aigre	M. BOURUT	X	06-31-63-99-13	sbourut@cg16.fr
DIRA	M. MOMPEIX (M. BROUSSARD)	X	05-45-94-52-63	eric.mompeix@developpement-durable.gouv.fr
SDEG 16	M. MAURILLON	X	06-19-58-09-82	cmaurillon@sdeg16.fr
SDEL 16	M. ACHAIN	X	06-20-90-64-28	bachain@charentes-energie.sdel.fr
SCOTPA	M. EPRON (conducteur travaux) M. DUBOIS (Chef chantier) M. BLEVIN (directeur) M. TRAVERSA (études) M. LAURENT (SARL Romoeuf)	X	06-76-78-10-19 06-84-97-61-26 06-77-58-15-04 05-45-68-04-80	d.epron@scotpa.fr siege@scotpa.fr tlaurent.romoeuf@wanadoo.fr
JARDINS DE L'ANGOUMOIS	M. REVAULT (directeur) M. ALAMARGOT (chantier)	X	06-08-24-56-18 05-45-65-80-10	jardins.angoumois@wanadoo.fr
Maître d'œuvre ERI	M. HAUQUIN	X	05-45-21-21-54	eriang@wanadoo.fr

1) PLANNING

Notification du marché : **16 avril 2012**

- ❖ Le planning SCOTPA a été transmis. Son intervention débutera le 04/06 et prendra fin le 27/07
- ❖ L'Ada pourra intervenir pour les travaux de chaussée à partir du 30/07. Le marquage sera réalisé par SCOTPA début septembre. L'Ada sera présente avec l'entreprise Eurovia le 27/06 pour coordonner son intervention.

2) ORGANISATION DU CHANTIER

Rappel :

- SCOTPA a informé les riverains par courrier et a mis en place la signalisation de chantier et de déviation.
- Le chantier sera réalisé sous déviation pendant toute sa durée. Toutefois, l'accès devra être conservé pour les riverains, les transports scolaires et le ramassage des ordures ménagères. Le passage d'engins agricoles doit rester possible pendant la période de moisson.

- ❖ La terre végétale est mise à disposition par la mairie sur le terrain derrière la salle des fêtes. Il faudra utiliser en priorité la terre végétale stockée sur le terrain de M.Kerjean à l'entrée ouest du village.
- ❖ L'écoulement des eaux provenant de la carrière Garandeau est stoppée jusqu'au 15/06 afin de permettre la pose du réseau EP.

3) AVANCEMENT

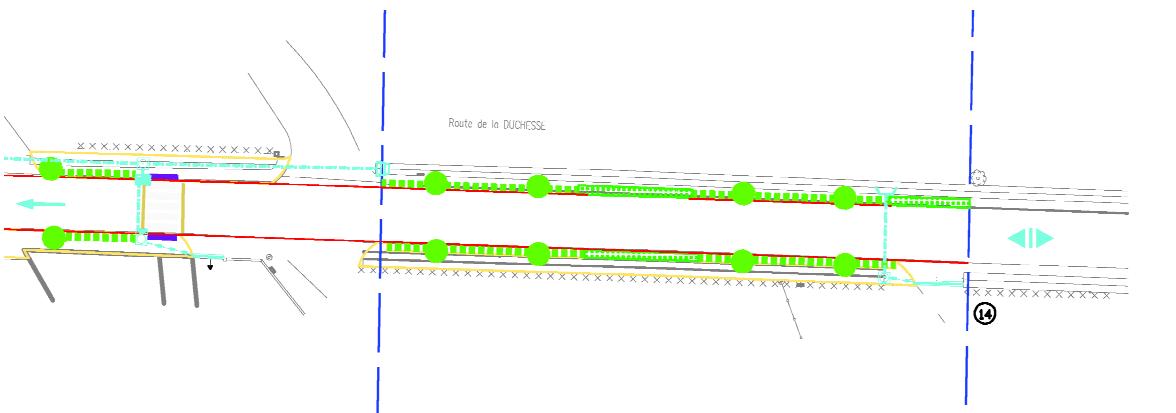
- ❖ La pose du réseau EP côté Garandeau est réalisée, le côté Coulgens est en cours.
- ❖ La fondation du mur de soutènement du talus est en cours. La réalisation du mur et son parement durera environ 2 semaines.
- ❖ Le peuplier a été abattu et le dessouchage a été réalisé proprement.
- ❖ Les Jardins de l'angoumois interviendront à partir du 14/06 pour le nettoyage du sous-bois pendant 1 semaine. Un point sera fait sur site pour définir les arbres à abattre.

4) MISE AU POINT DU CHANTIER

Rappel :

- Pour des raisons d'entretien et de nuisance sonore, les avaloirs à grille seront remplacés par des regards avaloir.

- ❖ La commune demande la reprise du muret du lavoir (sur la rive opposée à la souche), de la pile du pont jusqu'à la grosse pierre dans l'eau. Les travaux devraient pouvoir être intégrés au marché.
- ❖ Pour plus de simplicité, le réseau d'eaux pluviales côté Coulgens sera modifié comme suit :



- ❖ La commune indique que les mâts des panneaux de police seront en RAL5003.
- ❖ La canalisation Ø400 du réseau côté Coulgens devra sortir sous la passerelle.
- ❖ Le niveau fini de la passerelle sera celui du terrain naturel côté bois.

- ❖ Les enrochements de la passerelle auront une pente de 1/1. Côté jardin, le pied de l'enrochement devra se trouver à 50cm de la borne.
- ❖ Le pied du mur de soutènement du talus sera à +15cm de la chaussée actuelle.

5) **REMARQUES GENERALES**

- ❖ Les prestations réalisés par l'Ada sur la chaussée sont :
 - Renforcement, rabotage, reprofilage et réalisation du tapis.

Seules les poutres de rive seront réalisées par SCOTPA.
- ❖ Pour limiter au maximum le rabotage, l'Ada indique que les bordures devront être implantées à +5cm fil d'eau de la chaussée existante, dans la mesure du possible. Un reprofilage sera réalisé dans les zones dépassant 5cm. Aux abords du pont et ponctuellement, un rabotage sera à prévoir.
- ❖ La mairie nous informe que l'option pour la réalisation des entrées riveraines en résine gravillonnée est retenue.
- ❖ Les Jardins de l'Angoumois souligne le fait qu'après l'abattage du peuplier, un suivi sera à faire dans les 5 ans qui suivent pour éliminer les repousses.
- ❖ Les délais de fabrication de la passerelle sont d'environ 1,5mois.

6) **RESEAUX**

Rappel :

- *L'éclairage pourra être coupé pendant 3 à 4 semaines, les riverains en sont informés.*

- ❖ La mairie transmet les coordonnées de SCOTPA à la Lyonnaise des eaux pour la réalisation de la tranchée au carrefour RD40/Chemin de la Terrière (en cours).
- ❖ Un point sur site sera à faire vers le 20/06 entre SCOTPA et le SDEG16/SDEL pour déterminer l'implantation altimétrique des massifs des candélabres.
- ❖ Le SDEL sera présent une journée pour une première campagne de dépose des poteaux entre le 20 et le 22 juin. La dépose devra comprendre les dalles et les massifs de support.

7) REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



12/06/2012



12/06/2012



12/06/2012

12/06/2012

Prochaine réunion :

Le mercredi 20 juin à 9h00 sur site.

Ce compte-rendu tient lieu de convocation.